

Crise horlogère de 1975: un désastre et une chance : 20 ans pour remonter la pente

Autor(en): **Nussbaum, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **23 (1996)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Crise horlogère de 1975: un désastre et une chance

20 ans pour remonter la pente

Le canton de Neuchâtel est, de plus en plus, cité en exemple pour l'efficacité de sa promotion économique. Mais il a fallu 20 ans d'efforts pour remonter la pente depuis le désastre qu'a représenté la crise de 1975 dans cette région horlogère.

La récession de 1975 a des effets catastrophiques sur l'industrie horlogère; en deux ans, ce secteur perd deux tiers de ses effectifs en Suisse (60 000 emplois). L'industrie neuchâteloise est décimée: 17 000 emplois sur

*François Nussbaum**

50 000 disparaissent. En l'absence d'assurance-chômage, 15 000 habitants quittent le canton, dont beaucoup d'étrangers.

Réinventer l'avenir

Il s'agit alors, bien sûr, de prendre des mesures sociales, mais surtout de se réinventer un avenir économique. Sur la base d'un rapport analytique et prospectif, l'importante loi sur la promotion économique est votée (1978). Elle permet notamment de profiter au mieux des mesures incitatives fédérales lancées par «l'arrêté Bonny» et d'engager deux responsables de la promotion économique du canton.

La réflexion repose sur deux constats principaux. D'abord des coûts de production plus élevés en Suisse qu'ailleurs, ensuite un savoir-faire incontestable qui découle d'une tradition séculaire dans le secteur horloger. Il faut donc relancer des activités qui, à la fois, s'enracinent dans cette tradition et créent des produits à forte valeur ajoutée.

La microtechnique

Le choix est presque évident: ce sera la microtechnique, réunissant la mécanique de précision et l'électronique. Avec le principe d'action qu'il faut diversifier au maximum non seulement les activités liées à ce secteur mais aussi développer le domaine des services. La leçon de 1975 doit servir: la mono-structure économique peut être mortelle.

Tout en développant l'Institut de microtechnique de son université et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM, semi-privé), le canton lance son service de promotion économique à la «chasse» aux entrepri-

ses étrangères cherchant un lieu d'implantation et d'investissement. Avec tout un arsenal d'offres pour répondre aux vœux des candidats (communications, environnement, fiscalité, logement, écoles, culture).

C'est aussi la diversité qui marque les «zones de recrutement»: Etats-Unis, Allemagne, France, Italie pour le secteur industriel, Afrique du Sud, Inde, Hong-Kong, Singapour pour les services. Après plusieurs années de tâtonnements, les instruments ont pu être mis en place et une vitesse de croisière a été trouvée.

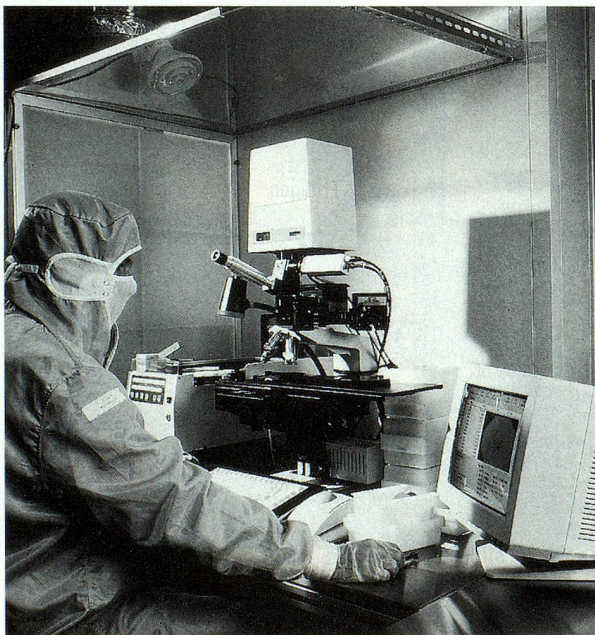
5000 emplois créés

Le bilan de cette promotion extérieure est plutôt flatteur: 500 nouvelles sociétés créées, avec 5000 emplois à la clé, un retour fiscal de 40 millions de francs pour le canton (à compter avec les 3,4 millions que coûte annuellement la promotion économique). A titre d'exemples: avec les Etats-Unis, 65 sociétés implantées, 25 000 contacts entretenus et 70 négociations avancées; avec l'Inde, 10 sociétés acquises, 500 contacts et 50 projets.

Aujourd'hui, la population perdue a été récupérée, le chômage tend à reculer (contrairement aux régions qui misent encore sur des secteurs «perdus d'avance» comme le textile ou l'industrie lourde). Détail significatif: tout le développement et la production suisses de circuits intégrés sont concentrés à Neuchâtel, entre le CSEM et les entreprises EM Marin et Micronas Bevaix. En microtechnique, le canton se retrouve à un niveau comparable aux grands centres que représentent l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ou les régions de Besançon et de Grenoble.

S'il reste une ombre au tableau, c'est le manque de retombées commerciales systématiques des produits développés. Question de mentalité. Aux Etats-Unis ou à Hong-Kong, un jeune diplômé n'a qu'une idée en tête: créer son entreprise pour développer un produit dont il maîtrise la conception. En Suisse, mais aussi en France et ailleurs, on n'en est pas encore là. ■

François Nussbaum est correspondant parlementaire du quotidien «L'Impartial» de la Chaux-de-Fonds.



Le canton de Neuchâtel a surmonté la grave crise de l'industrie horlogère et joue la carte de la technologie de pointe.
(Photo d'archive)